



# Villefontaine

## Formulaire d'inscription

### Marché de Noël de Villefontaine Édition 2024



Le marché de Noël et ses animations auront lieu le 14 décembre 2024 de 11h à 18h place de la République, la nouvelle place du centre-ville, à Villefontaine (38090).

Montant de l'emplacement : 35 € ttc, et raccordement au réseau électrique : 1,80 € / stand. Ne pas joindre de règlement avec votre inscription, **ce dernier vous sera demandé si vous êtes sélectionné.es.**

**Informations d'inscription :** les champs marqués d'un \* sont obligatoires

\* NOM ET PRÉNOM :

\* STATUT :

Artiste                      Créateur                      Artisan                      Association                      Commerçant

Autre : précisez

\* NOM DE LA SOCIÉTÉ :

\* TYPE DE SOCIÉTÉ :

\* ADRESSE :

\* TÉLÉPHONE :

PORTABLE :



\* E-MAIL :

\* SIRET :

SITE INTERNET OU  
RÉSEAUX SOCIAUX

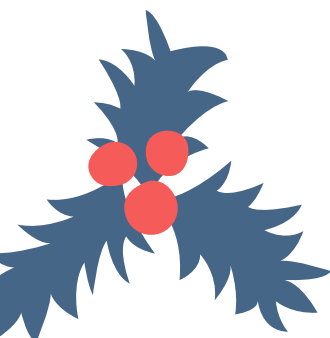
\* ACTIVITÉ  
(à détailler)

\* DÉGUSTATIONS SUR LE STAND :      Oui                      Non

*Dans l'hypothèse où les services de la Mairie venaient à constater que l'exposant propose à la vente des produits non conformes à ceux énumérés ci-dessous, l'organisateur pourra exclure, sans délai, l'exposant de la manifestation et sans remboursement ni dommages et intérêts.*

**\* PRODUITS  
PROPOSÉS  
À LA VENTE**

Nous souhaitons, dans la mesure du possible, que chaque stand propose des produits exclusifs. Merci donc d'être précis dans la description des produits.



Produits	Prix mini	Prix maxi

Merci de joindre obligatoirement des photos de vos articles lors de l'envoi du formulaire.

**MATÉRIEL FOURNI PAR LA MAIRIE :**

L'emplacement sous tente sera de 3m.

Le matériel suivant sera fourni par la mairie :

- 1 emplacement sous tente de 3m
- 2 tables
- 2 chaises

**VOTRE FICHE D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :**

d'un texte présentant votre entreprise et vos créations ; ainsi qu'une photo de vos produits ou lien Internet vers vos photos de produits ;

d'une photocopie de la carte de commerçant ou artisan ambulant (obligatoire si l'activité exercée est réalisée en dehors de la commune de domiciliation professionnelle) et l'extrait de registre du commerce et des sociétés ou des métiers (de moins de 3 mois) ; pour les associations le récépissé de déclaration de création d'une association ;

d'une attestation d'Assurance Responsabilité Civile 2024 en cours de validité le jour du marché de Noël.

**Formulaire complet à retourner avant le 29 octobre 2024**

- par courrier à la mairie de Villefontaine, place Mendès France BP 88, 38090 VILLEFONTAINE (cachet de la poste faisant foi)
- par mail à [economie@mairie-villefontaine.fr](mailto:economie@mairie-villefontaine.fr)
- directement à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres, 8 impasse Ambroise Croizat, 38090 Villefontaine.



Toute fiche d'inscription incomplète ou non respectée ne pourra pas être prise en compte.